

Les outils et L'action de la CFDT Rhône Alpes à votre service

Le guide régional CFDT Rhône Alpes : Agir pour l'emploi des personnes handicapées.

Guide de 50 pages reprenant les textes de loi, l'intervention des institutions représentatives du personnel, le réseau partenariat, les différents accords d'entreprises de Rhône Alpes, le maintien dans l'emploi.

Ce guide est mis à jour régulièrement et vous pouvez le consulter dans chaque syndicat et UD.

La page Web spéciale Handicap du site de la CFDT Rhône Alpes:

(www.cfdt-rhone-alpes.com)

Vous y trouverez la présentation de la loi, l'action de la CFDT, les adresses des coordinations mais aussi les expériences des équipes syndicales, les résultats du TEQ « Travailleurs handicapés de Rhône Alpes ».

Actions de sensibilisation des équipes CFDT

Le réseau des militants de Rhône Alpes peuvent intervenir auprès:

- ✗ De plusieurs sections syndicales
- ✗ Du conseil du syndicat, de l'UL...

Pour vous présenter les lois et l'action de la CFDT sur:

- ✗ L'emploi des travailleurs handicapés
- ✗ Le maintien dans l'emploi
- ✗ La négociation obligatoire sur les travailleurs handicapés

Durée de la sensibilisation de 1h30 à 2h30.

A chaque présentation:

- ✗ Film CFDT sur le dossier
- ✗ Diaporama selon le thème
- ✗ Débat et perspectives d'actions

Formation sur l'emploi des Travailleurs Handicapés

Formation sur une journée à la demande, les thèmes possibles:

- ✗ L'emploi des travailleurs handicapés
- ✗ Le maintien dans l'emploi

Pour chaque formation:

- ✗ Film CFDT sur le dossier
- ✗ Les enjeux de la loi et l'action de la CFDT
- ✗ Appropriation et perspectives

Les animateurs utilisent des modules de formation très dynamiques et modernes.

Les divers frais de formation y compris les pertes de salaires (pour les salariés du privé) sont pris en charge.

Formation sur l'accord d'entreprise

Formation en principe sur deux jours (exceptionnellement un jour)

L'objectif de cette formation est de soutenir les équipes syndicales qui ont un projet de négociation, d'un accord sur l'emploi des TH et ou qui vont démarrer des négociations.

Les différents temps de la formation permettent de:

- ✕ **Connaître les nouveaux dispositifs légaux sur le handicap**
- ✕ **Porter et défendre les positions CFDT dans ce domaine**
- ✕ **Elaborer un plan d'action pour négocier un accord**
- ✕ **Connaître le contenu de l'accord, les axes revendicatifs de la CFDT**
- ✕ **Organiser le suivi et l'évaluation de l'accord**

Les différents frais de la formation y compris les pertes de salaires (pour les salariés du privé) sont pris en charge.

Suivi des actions conduites

Le réseau des militants de Rhône Alpes intervient pour vous aider à apprécier, évaluer, modifier l'action conduite sur l'emploi des Travailleurs Handicapés autour :

- ✕ **Suivi des négociations sur l'emploi des personnes handicapées**
- ✕ **Suivi des accords d'entreprise**
- ✕ **Renseignement et suivi de cas personnels pour les salariés des PME/TPE.**

Le suivi des actions est réalisée principalement sur une demie journée en fonction de la demande

*Bref des actions de la CFDT Rhône Alpes
qui peuvent répondre à toutes les questions que vous vous posez
et qui sont conduites dans chaque département*

Pour nous contacter afin de travailler sur une de ces actions:

URI CFDT Rhône Alpes

Jean-Pierre Laurensen

12, allée Henri Michaux - BP 167

38093 Villefontaine cedex

Tél. 04 74 96 88 90 - Fax 04 77 96 88 99

Email : rhonealpes@cfdt.fr

Correspondants départementaux :

Ain :	Romain TAHRAN
Drôme Ardèche :	Mireille DEPIT - Gérard JANVIER
Isère :	Johan SEGOND
Loire :	Béatrice DESCOURS
Rhône :	Luc MARLOT
Savoie :	Annick MOREAU
Haute Savoie :	Chantal GAILLARD